

**Assemblée annuelle des actionnaires du Fonds de solidarité FTQ :
Lyne Bouchard, Gérard Coulombe et Jean-Claude Scraire
se joignent au conseil d'administration du Fonds de solidarité FTQ**

Faits saillants de l'exercice terminé le 31 mai 2015 :

- rendement annuel de 9,8 %;
- valeur de l'action à 33,26 \$ (une augmentation de 1,90 \$ par rapport à celle en vigueur depuis janvier 2015 et 2,97 \$ par rapport à celle de juillet 2014);
- résultat global de 992 millions de dollars;
- actif net en hausse atteignant 11,1 milliards de dollars;
- investissements en capital de développement de 640 millions de dollars;
- crédits d'impôt de 25 % en vigueur pour l'année d'imposition 2015¹.

Montréal, le 26 septembre 2015 – Réunis en assemblée générale annuelle, les actionnaires du Fonds de solidarité FTQ ont pour la première fois élus la majorité des membres du conseil d'administration du Fonds. Ainsi, Mme Lyne Bouchard, M. Gérard Coulombe et M. Jean-Claude Scraire se joignent au conseil en tant que membres indépendants du Fonds, de la FTQ et de ses syndicats affiliés. Les dirigeants du Fonds sont également revenus sur les résultats exceptionnels du Fonds pour l'exercice terminé le 31 mai 2015.

« L'élection par les actionnaires de la majorité des membres du conseil d'administration, dont Mme Bouchard, M. Coulombe et M. Scraire, est la dernière étape importante de la mise en place de la nouvelle gouvernance du Fonds de solidarité FTQ. Avec la présence sur nos instances de membres indépendants et ceux issus de la FTQ, le Fonds maintient bien le cap sur ses valeurs et sur sa mission. Nous avons remporté le pari de réformer sans briser », a déclaré Robert Parizeau, président du conseil d'administration du Fonds de solidarité FTQ.

« Canaliser l'épargne de nos actionnaires vers les PME du Québec est au cœur de la mission du Fonds. Cette année, nous avons déployé 640 millions de dollars en capital risqué non garanti pour aider des entreprises à réaliser leurs projets et créer des emplois dans toutes les régions du Québec. C'est une augmentation de presque 100 millions de dollars par rapport à l'an dernier. Nous sommes donc en excellente position pour atteindre notre objectif d'investir 1,6 milliard de dollars d'ici la fin de l'année 2017 afin de soutenir les entreprises du Québec, et particulièrement les PME. », a poursuivi Gaétan Morin, président et chef de la direction du Fonds de solidarité FTQ.

« Le Fonds de solidarité FTQ est un exemple tangible des grandes choses que nous pouvons accomplir ensemble et nous pouvons être fiers du chemin parcouru. C'est avec autant de fierté que la FTQ continuera d'accompagner le Fonds dans la poursuite de sa mission de création d'emploi, de développement économique du Québec, de sensibilisation à l'épargne et de formation économique des travailleurs », a conclu M. Daniel Boyer, premier vice-président du conseil d'administration du Fonds et président de la FTQ.

¹ Pour les souscriptions effectuées au plus tard le 29 février 2016 (sujet à confirmation de l'Agence du revenu du Canada), **et déclarées pour l'année d'imposition 2015**. Si elles sont déclarées pour l'année d'imposition 2016, le crédit d'impôt sera de 20 % suivant la baisse de 5 % du crédit fédéral.

Le résultat global du Fonds de solidarité FTQ pour l'exercice terminé le 31 mai 2015 est de 992 millions de dollars, alors que l'actif net est passé à 11,1 milliards de dollars. Le rendement annuel est de 9,8 % et la valeur de l'action a atteint 33,26 \$, un nouveau sommet historique. Il s'agit d'un gain de 1,90 \$ par rapport à celle annoncée en janvier 2015 et 2,97 \$ par rapport à celle de juillet 2014.

Le *Rapport annuel et de développement durable 2015* du Fonds de solidarité FTQ est disponible au <http://www.fondsftq.com/rapport-annuel-2015>.

Composition du conseil d'administration du Fonds de solidarité FTQ

Suite à l'assemblée générale annuelle des actionnaires, le conseil d'administration du Fonds de solidarité FTQ est composé de :

- Robert Parizeau, président du conseil *
- Gaétan Morin, président et chef de la direction
- Daniel Boyer, premier vice-président du conseil
- Pierre Maurice-Vachon, deuxième vice-président du conseil *
- Serge Cadieux, troisième vice-président du conseil
- Christine Beaubien *
- Richard Belhumeur
- Lyne Bouchard *
- Louise Chabot
- Anouk Collet
- Michèle Colpron *
- Gérard Coulombe *
- Renaud Gagné
- Denis Labrèche *
- Lucie Levasseur
- Yves Ouellet
- Magali Picard
- Daniel Roy
- Jean-Claude Scraire *

* Membres indépendants du Fonds, de la FTQ et de ses syndicats affiliés

Rendements composés annuels à l'actionnaire

Les rendements composés annuels à l'actionnaire du Fonds (sans tenir compte des crédits d'impôt) sont de 9,8 % pour 1 an, 7,7 % pour 3 ans, 6,9 % pour 5 ans et 4,0 % pour 10 ans.

À propos du Fonds de solidarité FTQ

Faire tourner l'économie d'ici, grâce au Fonds de solidarité FTQ. Avec un actif net de 11,1 milliards de dollars au 31 mai 2015, ce fonds d'investissement en capital de développement fait appel à l'épargne des Québécoises et des Québécois. Ses investissements, dans tous les secteurs de l'économie, contribuent à la création et au maintien d'emplois dans les entreprises et favorisent le développement du Québec. Le Fonds de solidarité FTQ est partenaire, directement ou par l'intermédiaire de l'un des membres de son réseau, de plus de 2 550 entreprises. Avec 610 605 actionnaires-épargnants, il participe à la création, au maintien et à la sauvegarde de plus de 176 000 emplois. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site www.FondsFTQ.com.

Information pour les journalistes seulement :

Patrick McQuilken

Conseiller principal aux relations de presse et aux communications

Fonds de solidarité FTQ

Téléphone : 514 850-4835

Cellulaire : 514 703-5587

Courriel : pmcquilken@fondsoftq.com

Veuillez lire le prospectus avant d'investir. On peut se procurer un exemplaire du prospectus sur son site Internet, auprès des responsables locaux ou aux bureaux du Fonds de solidarité FTQ. Chaque taux de rendement indiqué est un taux de rendement total composé annuel historique qui tient compte des fluctuations de la valeur des actions et du réinvestissement de tous les dividendes, le cas échéant, et ne tient pas compte de l'impôt sur le revenu payable par un porteur, qui aurait pour effet de réduire le rendement. Les actions du Fonds de solidarité FTQ ne sont pas garanties, leur valeur fluctue et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir.